

# DATA ET ÉLECTRICITÉ : ÉTAT DES LIEUX DE LA DIFFUSION DES DONNÉES



### Note pédagogique



La donnée énergétique occupe par essence une place centrale dans le secteur électrique. Avec le développement des technologies smart et l'augmentation croissante du volume de données collectées, les acteurs prennent le virage de la data, avec à l'horizon, de nouvelles opportunités économiques. Cette note reprend l'état des lieux des données existantes établi par l'UFE dans la publication <u>Données énergétiques</u>: nouvel eldorado économique?





# LA GESTION ET LA MISE À DISPOSITION DES DONNÉES AU CŒUR DES MÉTIERS DU SECTEUR ÉLECTRIQUE

La donnée occupe une place centrale au sein du système électrique. Dans l'exercice de leurs activités, les opérateurs produisent, collectent, exploitent et transmettent d'ores et déjà aux parties prenantes divers types de données pour de nombreux usages.

Les acteurs du système électrique manient pour l'exercice de leurs activités des données sensibles comme celles liées à l'exploitation des moyens de production, la cartographie des réseaux, les données personnelles de leurs clients ou les données commercialement sensibles. Ils peuvent s'échanger des données de volume comme de prix, supports aux flux énergétiques et financiers du secteur (marché de gros, équilibre, facturation...).

Par ailleurs, ils contribuent activement à l'élaboration des politiques énergétiques et à l'évolution de la régulation, en fournissant par exemple très régulièrement des données à la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), au Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS), ou aux collectivités territoriales, en tant qu'autorités concédantes des réseaux de distribution.

Avec le développement des technologies « smart » et l'augmentation croissante du volume de données collectées, de nouvelles opportunités se sont ouvertes pour le secteur et les acteurs ont déjà pris ce virage de l'utilisation plus massive des données de façon plus industrialisée, tout en préservant la confidentialité des informations à protéger.

### DE MULTIPLES DONNÉES DÉJÀ DISPONIBLES POUR DE MULTIPLES USAGES





### OPEN DATA, ACCÈS LIBRE, ACCÈS RESTREINT : DES CHOIX RESPONSABLES

Les acteurs du système électrique mettent d'ores et déjà à disposition un grand nombre de données, dans le cadre de politiques ou de démarches concertées, réfléchies et responsables. La maîtrise et le choix de la donnée à mettre à disposition, mais aussi celui tout aussi important des modalités de sa mise à disposition telles que le niveau d'accès (restreint, libre, open data), ainsi

que le niveau de sécurisation, les destinataires, le format, l'anonymisation, le degré d'accompagnement ou la maille d'agrégation doivent résulter d'un juste équilibre. Equilibre entre l'évolution des attentes des clients, la perception des usages possibles de ces données, et les besoins et contraintes éthiques et légales.



## Les acteurs de l'électricité proposent déjà beaucoup de données en accès libre

De nombreuses données relatives à la filière électrique sont ouvertes, accessibles à tous, sous la forme de tableurs ou de rapports.

Depuis 2006, l'UFE et RTE œuvrent en effet ensemble pour la transparence des marchés en recueillant et mettant à disposition en accès libre sur la plateforme de RTE toujours plus de données issues des acteurs du système électrique, notamment de production ou de puissance installée, individualisée par installation pour certaines actualisées en temps réel. Par ailleurs, depuis 2010, ces données sont utilisées pour sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux de l'électricité, avec la diffusion en continu des données détaillées de consommation, de production et des volumes d'émissions de CO2 associés dans l'application éCO2mix du transporteur.

#### Règlement Transparence / REMIT

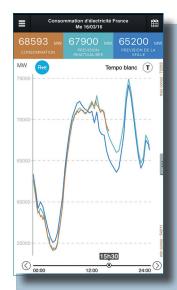
Depuis plusieurs années, les données fondamentales du marché de l'électricité ont été progressivement rassemblées par les acteurs du système électrique et mises à disposition, de façon volontaire, sur le site web de RTE. Depuis le 5 janvier 2015, en conformité avec le Règlement Transparence de l'Union Européenne, ces données sont également diffusées sur une plateforme européenne développée par ENTSOE qui en assure une publication harmonisée entre tous les gestionnaires de réseau européens. Disponibles en accès libre et en quasi temps réel, les données mises à disposition couvrent l'ensemble de la production, la consommation, les échanges et les marchés de l'électricité. L'initiative « transparence UFE », initiée en 2006, a été réintégrée dans ce nouveau cadre européen. Elle concerne désormais la production élémentaire de tous les groupes de production de plus de 100 MW ainsi que leurs indisponibilités. RTE adresse en parallèle les données de reporting définies au titre de REMIT (Règlement Européen sur l'Intégrité et la Transparence des Marchés) permettant aux régulateurs de veiller à l'intégrité et la transparence du marché de gros de l'énergie en Europe.





#### Des premiers pas vers l'open data

L'open data représente un stade supplémentaire dans le processus d'ouverture des données en facilitant la ré-exploitation par tous les acteurs des données en accès libre. Les acteurs de l'électricité s'engagent également dans cette nouvelle voie. ERDF a par exemple ouvert sa plateforme d'open data en septembre 2015 et RTE en mars 2016 : au total. une trentaine de jeux de données sont désormais facilement accessibles sur des thèmes divers comme la répartition de la file d'attente producteur, le bilan électrique au pas journalier ou le parc des installations de production raccordées sur le réseau ERDF, par région, ainsi que toutes les données sous-jacentes à l'établissement du bilan électrique national. Ces données sont également publiées sur la plateforme open data de l'Etat, data.gouv.fr gérée par la mission Etalab.

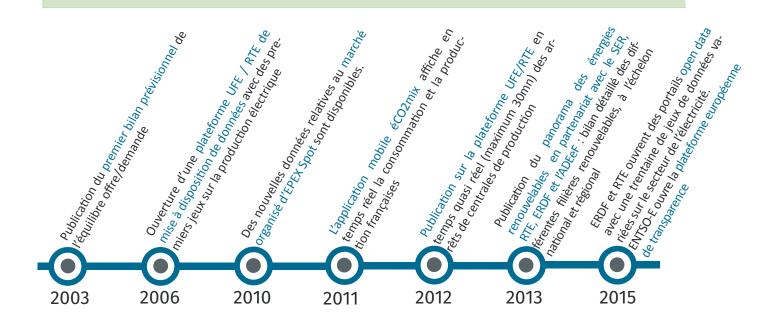


onçue pour être une véritable «horloge énergétique», éCO2mix permet à ses utilisateurs de suivre gratuitement et en temps réel, sur internet et sur supports mobiles, la production la consommation d'électricité en France. Les nouvelles versions de l'application éCO2mix déployées par RTE en 2015 permettent entre autres de consulter en temps réel les produc-

tions éolienne et photovoltaïque des 12 nouvelles régions administratives de France métropolitaine. Depuis 2012, l'application éCO2mix connaît un succès croissant et est devenue l'un des principaux vecteurs d'information grand public sur le système électrique, avec plus de 5 millions de consultations annuelles.

#### Panorama de l'électricité renouvelable

Publié en partenariat entre le SER, ERDF, RTE et l'ADEEF, le panorama de l'électricité renouvelable dresse un bilan annuel détaillé des filières éolienne, photovoltaïque, hydraulique et bioénergies, tant au niveau national qu'au niveau régional : évolution des parcs raccordés aux réseaux, file d'attente de raccordement, évolution de la production, du facteur de charge... Ces données sont mises en perspective au regard des engagements nationaux et régionaux affichés à l'horizon 2020, notamment dans les schémas régionaux (SRCAE, S3REnR).



## Des données en accès restreint, dont les acteurs doivent assurer la protection

Afin de respecter la vie privée des clients, la confidentialité des informations commercialement ou stratégiquement sensibles, la sécurité des installations ou des réseaux, les acteurs du système électrique doivent préserver à la confidentialité de certaines données.

Ainsi, lorsque les données collectées constituent des données à caractère personnel (DCP), elles ne peuvent par principe être transmises à des tiers qu'après que le client y ait consenti, à l'exception de certains cas spécifiques encadrés par la loi Informatique et Libertés. De même, afin de préserver une concurrence libre et loyale, certaines données sont, par ailleurs, qualifiées d'informations commercialement sensibles (ICS, notion spécifique aux secteurs de l'électricité et du gaz) et doivent demeurer confidentielles, sauf dans certains cas d'exception prévus

par la règlementation. Ces mêmes données peuvent également relever du secret des affaires ou du secret industriel et commercial, notions reconnues dans la loi CADA et par la jurisprudence. Par exemple, les données relatives à la consommation d'entreprises pouvant révéler leur niveau d'activité, ou celles relatives à la production d'électricité pouvant révéler la performance économique d'un site, peuvent, le cas échéant, constituer des informations commercialement sensibles et/ou relever des secrets des affaires, et être en conséquence protégées au titre de plusieurs réglementations.

Parmi les exceptions aménagées par la législation, certains acteurs assermentés, dûment identifiés par la loi peuvent avoir accès à certaines données pour des finalités bien définies : les Autorités Organisatrices de la Distribution d'Electricité (AODE), la CRE, ou des services nationaux de l'Etat tels que le SOeS.